

Choisissez des prestations sur mesure

Pour les associations sans but lucratif

Vous êtes engagé dans une amicale, un club, une cagnotte, un groupe culturel, sportif ou musical et vous aimeriez gérer les finances le plus simplement possible. La BCF sait combien les associations jouent un rôle central dans la société. Elle s'engage à leurs côtés et leur offre des conditions préférentielles ainsi que de nombreuses prestations gratuites.

Toujours proche de la vie associative de sa région, la BCF vous propose le compte club qui allie:

- rationalité, car il possède la souplesse d'un compte courant, tout en bénéficiant des conditions préférentielles
- commodité, car plusieurs solutions sont à votre disposition pour optimiser votre trafic des paiements et réaliser vos objectifs à long terme (par exemple en combinaison avec un compte épargne)
- gratuité des frais bancaires (seuls les frais facturés par La Poste sont décomptés).

Si vous possédez les statuts de votre club, cagnotte, amicale ou association, le compte club vous est destiné.

Vos avantages

- Retrait illimité
- Nombreuses prestations gratuites (voir ci-dessous)

Taux et conditions

Monnaie	CHF
Taux d'intérêt	disponible sous www.bcf.ch
Impôt anticipé	35%
Conditions de retrait	aucune (illimité)
Frais de gestion	gratuit
Frais d'écriture	gratuit
Frais de boucllement	gratuit
Relevé de compte	gratuit, trimestriel
Ordres de paiements	gratuit
Encaissements	gratuit
Carte SESAM	gratuit
Impression de BV	gratuit
e-banking	gratuit
Frais de port	imputés